



Parti vert libéral suisse

Communiqué de presse

| | |
|-------------------------|--|
| Sujet | Initiative parlementaire 13.418 |
| Pour tout renseignement | Martin Bäumlé, Conseiller national, tél. +41 79 358 14 85 |
| Expéditeur | Parti vert libéral suisse, Laupenstrasse 2, 3008 Berne Tél +41 31 311 33 03 Courriel suisse@vertliberaux.ch , www.vertliberaux.ch |
| Date | 6 Juillet 2015 |

Notre initiative parlementaire 13.418. Égalité du partenariat enregistré et du mariage devant la procédure de naturalisation

Les Vert libéraux exigent l'égalité devant la loi sur la nationalité

Les personnes étrangères engagées dans un partenariat enregistré ne devraient plus être défavorisées dans la procédure de naturalisation en comparaison des personnes étrangères mariées. Les partenaires enregistré-e-s d'origine étrangères doivent de nos jours subir une procédure trop coûteuse et inégale en ce qui concerne les naturalisations ordinaires.

Pour enrayer cette discrimination, les Vert libéraux se prononcent en faveur de cette révision de la loi et de la Constitution. Il va de soi qu'avec cette révision, une égalité devant la loi sera mise en place et les partenaires enregistrés cesseront à l'avenir d'être discriminés face aux personnes mariées.

Lien vers l'initiative parlementaire : http://www.parlament.ch/f/suche/Pages/geschaefte.aspx?gesch_id=20130418